

Ecole Maternelle Publique d'Ox

Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2018

Présents :

Elu représentant de la Mairie de Muret : Mme Germa

Elu représentant de la Mairie de Saint-Hilaire : Mme Salamon

Délégués des parents d'élèves titulaires : Mme Abadie, M. Bertot, M. Kusmiez

Délégués des parents d'élèves suppléants : Mme Baradat, Mme Darolles, Mme Walter

Enseignants : Mme Nospelle, Mme Nouveau, M. Loubet (Directeur)

Directeur de l'A.L.A.E. : M. Vergne.

Excusés :

Mme Rodriguez Clélia (**enseignante à temps partiel rattachée à l'école**)

M. Mandement (ou son représentant) (**Maire de Muret**)

Mme Estivals (**Inspectrice de l'Education Nationale**)

L'enseignant(e) représentant le **RASED**

La séance est ouverte par un tour de table permettant la présentation des membres du conseil d'école.

Résultats des élections des parents délégués

Une seule liste, composée de parents non constitués en association, était présentée par Mme Abadie.

Cette liste était complète, composée de 3 titulaires et 3 suppléants.

Il y a eu 115 votants sur 169 inscrits, soit une participation de 68%.

Parmi ces votes, 115 suffrages ont été exprimés et il y a eu 8 votes nuls.

La liste présentée a obtenu 107 suffrages (100% des suffrages exprimés).

Sont donc élus pour l'année scolaire 2018/2019 en tant que :

Titulaires :

Mme ABADIE Marielle (Saint-Hilaire), parent d'un élève de MS.

M. BERTOT Jean-Daniel (Saint-Hilaire), parent d'une élève de MS.

M. KUSMIEZ Vincent (Saint-Hilaire), parent d'un élève de GS.

Suppléants :

Mme BARADAT Sophie (Ox), parent d'une élève de GS.

Mme DAROLLES Mélissa (Saint-Hilaire), parent d'une élève de GS

Mme WALTER Natacha (Ox), parent d'une élève de GS

Présentation des classes, des effectifs et des personnels présents pendant le temps scolaire

Mme Nospelle Sophie enseigne dans une classe de Moyenne Section - Grande Section (MS-GS) de 30 élèves, Mme Nouveau Stéphanie dans une classe de Petite Section - Moyenne Section (PS-MS) de 30 élèves et M. Loubet Thierry dans une classe de Petite Section - Moyenne Section (PS-MS) de 30 élèves et sera remplacé par Mme Rodriguez Clélia un mercredi matin sur deux pour effectuer une partie du travail administratif.

M. Loubet assure par ailleurs la fonction de directeur de l'école.

Il y a actuellement 89 élèves dans l'école : 43 élèves viennent de Muret (14 PS, 15 MS et 14 GS), 46 élèves de Saint-Hilaire (11 PS, 23 MS et 12 GS).

Les enseignants sont aidés par 3 Agents Territoriaux au Service des Ecoles Maternelles (ATSEM) : Mme Bouin Pascale dans la classe de Mme Nospelle, Mme Sendrané Sabine dans la classe de Mme Nouveau et Mme Huelin Corinne (en congé maladie depuis le 5 septembre et remplacée depuis) dans la classe de M. Loubet.

Mme Monique Roucaries assure une aide pour les 3 classes au moment de la pause des ATSEM, de 11h40 à 12h10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Règlement intérieur

Pas de modification notable du règlement intérieur de l'école pour cette année.

Il est adopté à l'unanimité par le conseil d'école et sera transmis aux familles en même temps que la charte de la laïcité.

Présentation du projet d'école pour 2018/2022

Un nouveau projet pour 2018/2022 a été proposé par l'équipe enseignante en fin d'année scolaire 2017/2018.

Ce projet a été validé par notre hiérarchie et doit maintenant être adopté par le Conseil d'école :

Il a pour intitulé : « **Vers une école plus ouverte pour faciliter les apprentissages** », s'organise autour de 3 axes et chacun de ces axes est ensuite décliné en une série d'actions mises en place pour l'année scolaire ou pour la durée totale du projet d'école.

Un axe « **Continuité des enseignements** » avec deux objectifs prioritaires :

- **Améliorer la communication orale et écrite des élèves tout au long de leur scolarité.**
 - les **activités pédagogiques complémentaires (APC)**
 - la mise en place **d'activités de présentation** de livres, d'histoires,.. par les élèves, **aux autres classes**
 - le développement de la **sensibilisation aux langues étrangères et/ou régionales**
 - l'amélioration de la **liaison GS/CP** par l'utilisation d'outils d'apprentissage de la langue communs
 - le **développement de l'utilisation de la bibliothèque de l'école (BCD)**
 - la poursuite du **partenariat avec l'association « lire et faire lire »**
 - **l'utilisation d'un traitement de texte**

- **Mettre en place une culture commune au niveau de l'exploration du monde vivant.**
 - la mise en place d'**élevages**
 - la mise en place d'**activités de jardinage**
 - la découverte des **fruits et des légumes** et les bienfaits de leur consommation sur la santé
 - la mise en place d'un « **parcours éducatif de santé** »

Un axe « **Ouverture de l'école sur l'extérieur** » avec pour objectif prioritaire de :

- **Développer les relations avec les partenaires de l'école (parents, ALAE, mairies, Ecole de Saint-Hilaire...) et développer des projets ouverts sur l'extérieur**
 - le développement de **projets communs avec les différents partenaires et organisation d'évènements ponctuels** permettant des rencontres hors cadre scolaire
 - l'amélioration de la **liaison GS/CP** par de multiples échanges entre les 2 classes
 - la mise en œuvre de la **laïcité à l'école** : « moi et les autres »
 - la poursuite des différents cahiers en tant qu'outils de communication en direction des familles
 - la poursuite de l'implication des parents dans **les activités devenues « traditionnelles dans l'école** (natation, vélo) tout au long de la scolarité en maternelle

Un axe « **Développement de l'éducation artistique et culturelle** » avec pour objectif prioritaire de :

- **Développer la pratique des activités artistiques et culturelles et assurer une continuité et une cohérence dans les « rencontres » de pratiques et de lieux divers d'expressions artistiques et culturelles**
 - le développement de la **fréquentation de lieux artistiques et culturels**
 - la pratique de l'activité « **danse à l'école des petits** »
 - la poursuite de **l'utilisation commune du cahier de chants, poésies, comptines**
 - la poursuite de **l'utilisation du cahier PEAC**, support de mémoire
 - la poursuite de la **chorale d'école**

Après présentation de ce nouveau projet d'école, chaque membre du Conseil est invité à donner son avis.
Avis de l'IEC : « Projet très ambitieux et cohérent au vu de l'analyse du contexte. Les actions envisagées sont pertinentes au regard des objectifs visés. »

Avis des parents : favorable à l'adoption de ce projet pour la période 2018/2022

Avis de la mairie : favorable à l'adoption de ce projet pour la période 2018/2022

Le Conseil d'Ecole adopte le projet d'école pour la période 2018/2022

Les « activités pédagogiques complémentaires » (APC)

Elles ont démarré fin septembre, sont organisées selon 3 périodes de 8 semaines et s'adressent, pour l'instant, aux élèves ayant des difficultés ponctuelles qui peuvent être surmontées par un travail spécifique en groupes restreints.

Ces élèves participent à des ateliers *d'aide personnalisée*, par petits groupes de 4 élèves maximum et travaillent actuellement les compétences de :

- Renforcer la maîtrise de la langue orale
- Découvrir les nombres et leurs utilisations
 - dénombrer pour avancer (jeu de l'oie...)
 - dénombrer pour construire une collection
 - comparer une quantité
 - associer le nom et l'écriture chiffrée des nombres (loto, memory,...)

Tout cela à partir de jeux symboliques et de jeux à règles.

Les ateliers durent 45 min, de 16h00 à 16h45, une fois dans la semaine (soit le mardi, soit le jeudi).

Les enseignantes effectuent ces APC avec des élèves de leur classe et M. Loubet travaille avec des élèves d'une de ces deux classes.

Les APC ne concernent pas les élèves de PS pour cette première période.

Présentation des projets pédagogiques en cours ou prévus dans le cadre du projet d'école

Pour répondre aux différents axes du projet d'école de nombreuses sorties et manifestations communes sont planifiées tout au long de l'année :

- Les 3 classes ont déjà participé à une sortie pour vendanger du raisin sur les vignes du Musée de Lherm.
- Elles participeront à une sortie au cinéma VEO de Muret mardi 20 novembre 2018 pour voir « Petits contes sous la neige », 7 petits contes d'animation.
- Les 3 classes participeront à un spectacle, offert par la mairie de Muret (« Prélude pour un poisson rouge »), avant les vacances de Noël et le Père Noël de la mairie de Muret viendra pour distribuer les cadeaux offerts aux différentes classes. La coopérative organisera un goûter commun aux trois classes avec une participation financière de la Mairie.
- Les 3 classes vont ou iront à la piscine « Aqualudia » le mercredi matin : au premier trimestre pour la classe de Mme Nospelle, au second trimestre pour la classe de Mme Nouveau et en fin d'année scolaire pour la classe de M. Loubet.
Cette activité reste néanmoins tributaire du nombre de parents accompagnateurs et surtout du nombre de parents accompagnateurs agréés.
- Les 3 classes participent, une fois par semaine, à des ateliers « lecture », dans le cadre d'un partenariat avec l'association « lire et faire lire ».
- Les 3 classes participeront à un projet danse, tout au long du second semestre, proposé par la mairie de Muret, autour du thème « A la maison »
Seuls les GS devraient présenter un spectacle, au sein de l'école, en fin d'année scolaire, sans doute au mois de juin.
- Les 3 classes devraient participer le 16 mai 2019 à un spectacle de restitution de danse en tant que spectatrices.
- Les 3 classes participeront à un spectacle autour du thème de l'eau : « Eau là là » au théâtre des préambules, prévu au mois de janvier 2019 pour les PS, et « Abuela » prévu le 12 avril 2019 pour les MS et les GS, au théâtre municipal.
- Les élèves de MS et de GS effectueront une visite avec atelier à la fondation Bemberg, les après-midis des jeudis 14 et 21 mars 2019
- La classe de MS-GS effectuera un travail spécifique autour de l'éducation à l'image : de l'écrit à l'écran » (atelier + film au cinéma VEO de Muret) poursuivi par un travail sur la création d'un petit film d'animation dans le cadre du « festival des petites lanternes magiques »
D'autres projets sont prévus mais pas encore finalisés (une visite avec atelier du musée C. Ader de Muret notamment).

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce aux financements de la mairie de Muret (activités et transports), que les enseignants remercient encore, et à la participation de la coopérative scolaire.

Présentation du réseau d'aide spécialisé pour l'enfance en difficulté (RASED)

Pour les élèves ayant des difficultés difficiles à traiter au sein du groupe classe (difficultés d'ordre comportemental, psychologique, familial, pédagogique...), un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (**RASED**) peut intervenir à la demande des enseignants, ou des parents.

Le RASED susceptible d'intervenir sur notre école est composé de 3 personnes : une psychologue (**Mme Campanella**), une enseignante chargée de l'aide à dominante pédagogique (**Mme Lajaunie**), un enseignant chargé de l'aide à dominante rééducative (**M. Denat**).

Ces enseignants spécialisés interviennent aujourd'hui pour un nombre d'élèves très important et les interventions « directes » auprès d'élèves de l'école, ne peuvent plus se faire que dans des situations exceptionnelles.

Les coordonnées du RASED sont affichées sur le panneau d'information, à l'entrée de l'école.

Sauf cas d'urgence, seule la psychologue scolaire est amenée à intervenir sur notre école et de façon très ponctuelle.

Questions relatives aux temps périscolaires

- **Fréquentation et fonctionnement :**

La fréquentation moyenne en ce début d'année est d'environ 30/35 enfants le matin, 70/75 enfants pour le repas et 40 enfants pour le soir.

Entre 12 et 14 enfants utilisent le transport scolaire.

Une vingtaine d'enfants fréquentent le centre de loisir de Lavernose le mercredi.

- **Activités organisées le soir après la classe (Temps d'Activités Educatives) :**

Les activités sont organisées le lundi (motricité), mardi (art thérapie) et vendredi (musique).

- **Temps repas**

Quelques difficultés en début d'année avec les petits, mais tout est « rentré dans l'ordre » depuis et cela se passe relativement bien malgré le nombre important d'enfant qui fréquentent le restaurant scolaire.

M. Vergne fait part d'une demande d'un personnel supplémentaire sur le temps 16h-16h30 face au nombre d'enfants présents à ce moment-là.

La préparation de repas sur place n'est pas envisageable. Les repas sont préparés par la cuisine centrale d'Eaunes et réchauffés sur place.

M. Vergne reste disponible pour tout problème ou demande de renseignement(s) de la part des parents.

Questions relatives à la santé

- Une demande de protocole d'accueil individualisé (PAI) a été faite par les familles concernées par des problèmes de santé nécessitant un suivi particulier à l'école.

Il est rappelé qu'en dehors de ces PAI **aucun médicament ne peut être administré par le personnel de l'école (pendant le temps scolaire) et on ne peut donc accueillir les élèves malades.**

- Le protocole concernant le bilan de santé des GS effectué par la médecine scolaire a été modifié cette année. Nous n'en connaissons pas encore les modalités précises mais il est probable que l'infirmière scolaire ne viendra plus faire une visite médicale systématique de tous les élèves de GS, mais que seuls certains élèves seront vus, à la suite de questionnaires remplis par les familles et par les enseignants.

Le Conseil d'Ecole regrette la fin de cette visite médicale généralisée qui permettait chaque année de déceler des problèmes de santé (vue et audition en particulier) qui expliquaient les difficultés scolaires de certains élèves et qui pouvaient rapidement être réglés ensuite.

L'infirmière scolaire, disponible un seul jour par semaine pour les écoles primaires de son secteur d'intervention, pourrait être sollicitée par les écoles pour des interventions ponctuelles concernant les règles d'hygiène élémentaires.

Questions relatives à la sécurité

- **Problèmes liés à la circulation le mercredi midi**

Il est demandé à la mairie de sécuriser les abords de l'école concernant la circulation et le stationnement.

Avec le nombre très important de voitures qui viennent pour récupérer les enfants le mercredi midi, et les incivilités de certains conducteurs (vitesse excessive, arrêt et stationnement sur la place réservée pour le bus, arrêt et stationnement sur les trottoirs et/ou en double file...), les risques d'accidents se multiplient ces derniers temps.

Un mot sera mis dans les cahiers à la rentrée des vacances pour rappeler quelques règles élémentaires de sécurité routière, mais les parents d'élèves insistent pour qu'une solution soit étudiée avant que ne survienne un accident.

Il est aussi rappelé que des places de stationnement sont disponibles place de la Vierge ou dans le lotissement situé en face de l'école, à condition de bien vouloir marcher quelques mètres...

- **Alarme incendie :**

Deux exercices d'évacuation doivent être réalisés pendant l'année scolaire.

Un premier exercice a été organisé le 28/09/2018 et n'appelle pas de commentaire particulier.

Tout s'est bien déroulé. Juste une remarque sur le signal d'alarme peu audible portes fermées s'il y a beaucoup de bruit dans les classes.

- **Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)**

Un PPMS est mis en place dans chaque école, censé prévoir la mise en sûreté des élèves et personnels en cas d'évènement majeur (inondation, tempête, intrusion, attentat, fuite de gaz...).

Deux exercices PPMS doivent être réalisés pendant l'année scolaire.

Ce PPMS indique la conduite à suivre dans chacun des cas envisagés.

Un premier exercice sur un scénario « attentat intrusion » a été organisé le 12/10/2018 et n'appelle pas de commentaire particulier, si ce n'est l'inadaptation du signal d'alerte (coup de sifflet) et le comportement aléatoire d'élèves de maternelle dans une telle situation (silence complet difficile à obtenir, rapidité relative d'exécution de la mise en sûreté...).

- **Registre de sécurité**

La vérification des extincteurs est datée du 03/10/2018, celle des systèmes de sécurité incendie du 16/08/2018, celle des installations électriques (éclairages de sécurité) du 03/10/2018 (avec un rapport...).

La vérification des appareils de chauffage au gaz se fait en général avant leur mise en service (dernière visite le 25/10/2017) et M. Loubet demande que cela soit noté dans le registre.

Questions relatives aux travaux et demandes diverses

Les travaux « courants » et les travaux urgents sont toujours effectués régulièrement et rapidement. Aucune remarque particulière n'est faite à ce sujet.

Organisation du temps scolaire : évolution envisagée pour l'an prochain

Selon les derniers décrets, des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire sur 5 jours de classe sont possibles, et la possibilité de revenir à 4 jours de classe par semaine est toujours « ouverte ».

Interrogée sur ce point, Mme Germa nous informe que « Le Muretain Agglo », ayant reçu confirmation que les financements liés au fonctionnement des activités péri éducatives seraient encore maintenus par l'état, la communauté d'agglomération ne souhaite pas modifier l'organisation actuelle.

Les écoles concernées, dont la maternelle d'Ox, continueront donc de fonctionner sur 4,5 jours en 2019/2020.

Coopérative Scolaire

M. LOUBET sera le nouveau mandataire de la coopérative scolaire pour l'année scolaire 2018/2019.

- **Bilan financier au 18 octobre 2018**

L'exercice financier a débuté avec un solde créditeur de 2478,68 €.

La participation des familles depuis le début de l'année s'est élevée à 694 € (participation de début d'année).

La coopérative a déjà utilisé 1372,78 € :

- 214,36 € pour la cotisation annuelle à l'OCCE départementale (cotisation « obligatoire »).
- 590,42 € pour la souscription d'abonnement pour l'école, l'achat de fournitures diverses (tapis, matériels pour fabriquer les affiches et les étiquettes de la bourse, aquariums, kit élevage de coccinelles, livres pour la bibliothèque...)
- 568 € pour la sortie « vendanges ».

Le solde s'élève donc, à ce jour à 1799,90 €.

- **Bilan d'activités**

Des activités organisées par la coopérative, avec l'aide des parents et des enseignants sont prévues pendant le premier trimestre :

- la bourse aux vêtements et jouets d'enfants le dimanche 11 novembre 2018.
- la venue d'un photographe le vendredi 23/11/2018 pour faire des photos individuelles et de groupes, photos qui seront ensuite proposées (sans obligation d'achat) à la vente.
- une fête de Noël pourrait être organisée avant les vacances de Noël.
Les enfants de l'école chanteraient, ceux de l'ALAE présenteraient une ou plusieurs danses et les parents sont invités à réfléchir au contenu de cette fête, une vente d'objets décorés avec des dessins d'enfants est à l'étude.

Toutes ces activités permettent à la coopérative de participer au financement des sorties, des achats divers pour les classes, des achats de matériels particuliers...

Dates prévues pour les prochains conseils d'école : lundi 11 mars 2019 et mardi 11 juin 2019
(dates susceptibles de modification)

Muret le 18 octobre 2018
Mr Loubet
Directeur de l'école

Mme Nouveau
Secrétaire de séance

